

LES PRODUITS DANGEREUX : COMMENT LES REPÉRER ? QUELLES SOLUTIONS POUR LES ÉLIMINER ET MOINS LES UTILISER ?

POUR UN MÉNAGE PLUS ÉCOLO !

Fabriquez vous-mêmes vos produits d'entretien, c'est moins coûteux et moins polluant !

- Détartrez et dégraissez avec du vinaigre blanc ou du citron.
- Nettoyez et dégraissez tout du sol au plafond avec du savon noir.
- Récurez avec la pierre d'argile blanche.
- Nettoyez les vitres avec du papier journal.
- Désodorisez et adoucissez avec le bicarbonate de soude.
- Détachez avec du savon de Marseille.

En cas d'achat de détergents, préférez ceux portant l'écocert européen ou français ou le label Ecocert.



L'usage de produits dangereux est banal.

Heureusement

75% des utilisateurs

évacuent leurs restes

de produits ou leurs flacons

en déchèterie.

En revanche, peu de

Meurthe-et-Mosellans

connaissent les gestes

ou actions permettant

de moins les utiliser.

LA SANTÉ N'EST PAS ÉPARGNÉE !

MÉDICAMENTS

À l'issue d'un traitement, rapportez les médicaments périmés ou non utilisés dans votre pharmacie afin qu'ils puissent être éliminés dans le respect des règles environnementales.

En partenariat avec les pharmacies, l'association Cyclamed élimine les médicaments non utilisés pour préserver la sécurité sanitaire domestique.

En effet, si ceux-ci sont jetés dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'eau, ils deviennent potentiellement dangereux pour la nature et notre santé.

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Aujourd'hui, 15% des patients jettent encore leurs déchets de soins dans les poubelles d'ordures ménagères au risque de provoquer des accidents pour les personnels de collecte et de tri des déchets.

Les patients en auto-traitement peuvent aujourd'hui se débarrasser des objets piquants, coupants ou tranchants auprès de pharmacies ou dans certains points d'apport. Ces déchets sont à stocker dans une boîte à aiguilles disponible gratuitement en pharmacie sur présentation d'une ordonnance.

Pour connaître le point de collecte le plus proche : <http://nous-collectons.dastri.fr>

PRODUITS COSMÉTIQUES

Utiliser des produits cosmétiques naturels, bio garantit l'absence de produits issus de la pétrochimie, pouvant avoir des conséquences sur la santé humaine. Les labels comme l'écocert européen, Ecocert "cosmétique écologique", Cosmétique bio permettent de les identifier.

Par ailleurs, de nombreux sites internet proposent des recettes simples pour fabriquer soi-même ses cosmétiques.

REPÉREZ LES PRODUITS DANGEREUX !

Les dégraissants super puissants, les détergents, les peintures, les désherbants, les engrais, les parfums d'ambiance, les bougies, l'eau de javel... ont une influence sur votre santé et sur l'environnement. Des précautions sont à prendre lors de leur utilisation mais aussi lorsque vous vous en débarrassez.

LES RÈGLES D'OR

- Limitez leur utilisation et respectez les doses conseillées.
- Ne les jetez pas dans les ordures ménagères mais apportez-les en déchèterie.

PILES ET ACCUMULATEURS

LES ALTERNATIVES OU COMMENT PROLONGER LEUR DURÉE ?

- Optez pour des appareils qui se branchent sur secteur, qui utilisent l'énergie solaire ou tout simplement mécaniques.
- Préférez des piles rechargeables pour les produits très énergivores (10 utilisations suffisent pour amortir le prix d'un chargeur).
- Évitez l'achat de gadgets inutiles.
- Ne laissez jamais des piles dans un appareil qui ne fonctionne pas pendant un certain temps.
- Utilisez des piles de la même marque et de la même technologie dans un appareil.

COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Déposez-les dans les lieux qui récupèrent les piles et petites batteries (rechargeables ou non) : mairies, déchèteries, grandes surfaces...

TUBES FLUORESCENTS, AMPOULES FLUOCOMPACTES OU LED

Les lampes fluocompactes ou lampes basse consommation ou lampes à économie d'énergie ou tubes fluorescents consomment 4 à 5 fois moins d'énergie que les lampes classiques.

POUR LIMITER L'USAGE DES LAMPES

- Privilégiez l'éclairage naturel en organisant vos espaces de travail près d'ouvertures.
- Utilisez des puissances adaptées.
- Eteignez-les lorsqu'elles deviennent inutiles.

COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

- Elles doivent être déposées à la déchèterie ou dans les grandes surfaces qui organisent leur collecte.
- Elles ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères, ni être cassées car elles contiennent du mercure, des métaux, des poudres fluorescentes, du plastique et du verre : 90% de leur poids est recyclable !

PRODUITS DE BRICOLAGE ET PRODUITS D'ENTRETIEN DU VEHICULE

Batteries, huiles, peintures, vernis, colles... Entretenir son habitation ou son véhicule produit des déchets toxiques et polluants.

POUR LIMITER LEURS USAGES

- Privilégiez des solutions mécaniques : ponçage manuel, ventouse pour déboucher des canalisations.
- Achetez uniquement les quantités nécessaires et respectez les doses.
- Choisissez des produits ne contenant pas de solvants organiques et portant un logo environnemental ; leur impact est moindre pour l'environnement !
- Adoptez des techniques de pose de revêtement sans colle.

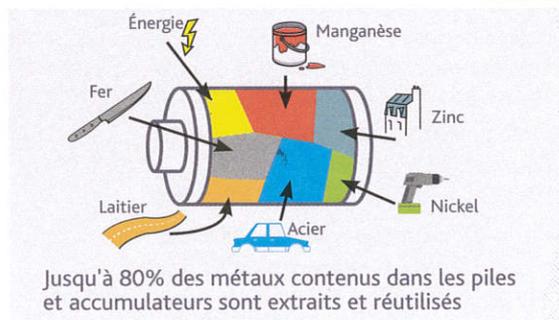
COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

- Ils doivent impérativement être déposés en déchèterie, flacons vides ou pleins.
- Pensez à conserver les emballages d'origine ou à défaut, étiquetez toujours l'emballage, le produit.

Pour mieux identifier les produits dangereux et mieux se protéger, sachez les reconnaître.

Dangers physiques				
				
Explosif	Inflammable	Comburant	Corrosif pour les métaux	Gaz comprimé liquéfié, dissout
Dangers pour la santé				Dangers pour l'environnement
Dangers aigus élevés	Danger chronique ou aigu moyen	Danger chronique élevé		
				
Toxique	Corrosif : peau, yeux	Irritant, sensibilisant	Danger par aspiration	Milieu aquatique

Sur **100** piles, **35** sont recyclées, **35** sont stockées dans le foyer et **30** sont jetées dans les ordures ménagères.



PLUS D'INFOS

www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques, cyclamed.org, mesdechets.specifiques.com, corepile.fr, malampe.org